

COMMUNE  
DE  
GOURIN

- 2 AOUT 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JUILLET 2023

Date de convocation :  
04/07/2023

Convocation affichée le :  
04/07/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 19  
Procuration (s) : 8  
Votants : 27

Reçu en Préfecture de  
VANNES le 02/08/2023  
Certifié exécutoire le 02/08/2023  
Publié ou notifié le 02/08/2023  
A GOURIN, le 02/08/2023...  
Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le vingt-et-un juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : PHILIPPE Jean-Luc, BOUÉDEC Jean-Michel, LE ROUX Véronique, POUPON Marie-Laure, LE NAOUR Roger, LE COROLLER Marie-Ange, COUGARD Christelle, PERON Alan.

Procuration(s) : PHILIPPE Jean-Luc à TROALEN ANNE, BOUÉDEC Jean-Michel à ULLIAC Morgane, LE ROUX Véronique à GOUJARD Laurine, POUPON Marie-Laure à HENRY Catherine, LE NAOUR Roger à BAUDET Philippe, LE COROLLER Marie-Ange à LE FUR Françoise, COUGARD Christelle à BOCQUILLON Maud, PERON Alan à LE GRAND Mickaël.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

## 11 – ALIÉNATION DE GRÉ A GRÉ – VENTE DE LA TRACTOPELLE

Monsieur le Maire rappelle le vote du budget primitif inscrivant une prévision de 135 000 euros pour l'acquisition d'une tractopelle.

A la suite de la consultation des entreprises, la candidature de SAS ATELIERS CAUGANT pour la fourniture d'un JCB 3CX a été retenue pour un montant de 113 500 € HT (soit 136 200 TTC).

De même, la SAS ATELIERS CAUGANT propose une reprise de l'ancienne tractopelle JCB 3CX moyennant 18 000 € net de taxes. Monsieur le Maire précise que ce bien de 2014, acheté par la commune en 2017 pour un montant de 63 800 € HT, est amorti.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la vente de sa tractopelle au prix proposé de 18 000 € net de taxes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,


**AUTORISE**, la vente de la tractopelle à la SAS Ateliers CAUGANT pour la somme de 18 000 € net de taxes.

Préfecture du Morbihan  
DCL Reçu le

- 2 AOUT 2023

Pour extrait conforme au registre,  
A GOURIN, le 21 juillet 2023

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.